

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ



Montfaucon

FÉVRIER 2025

Infos

Éditorial

PARLER DE 2025 : C'est dire ou redire

La période des cérémonies de vœux est terminée, période qui est aussi l'occasion de bilans.

À ces occasions, on parle, en résumé heureusement, de ce dont, municipalement, l'année précédente a été faite. Et l'on annonce des perspectives pour l'année qui s'ouvre.

Avec Montfaucon infos, nous le faisons déjà avec précisions voulues, tant pour les comptes rendus de vie communautaire que pour les informations d'annonces.

Mais j'ai l'impression de dire et redire. Tant pis !

Comme les années précédentes, nos associations, mais pas qu'elles, seront mobilisées pour : petits ou grands événements, activités régulières ou ponctuelles, événements sportifs ou culturels, solidaires ou conviviaux...

Nous nous y retrouverons !

À ce moment, j'ai envie de mettre un éclairage sur un événement qui a vraiment marqué 2024. Il s'agit d'un nouvel accueil en stage de l'ÉQUIPE DE FRANCE DES AMPUTÉS, à l'époque de Pâques, par notre football-club. Nous en reparlerons. Ils le méritent.

Mais bien sûr, parce qu'ils occupent une telle place au conseil municipal, les projets qui conditionnent le développement du village, parce qu'ils participent à la vie villageoise, la vie associative, scolaire, économique et contribuent à la protection de notre patrimoine, de nos espaces, voire à notre sécurité, seront portés. C'est complexe, c'est long, il faut donc être déterminé, pugnace.

Depuis 2023, un gros dossier nous mobilise : c'est celui, sous maîtrise d'œuvre de P. BOISSEIN, architecte, de la restauration de la salle d'accueil et la construction contiguë d'un nouveau bâtiment dédié à la cantine et au service périscolaire, à l'évolution de la bibliothèque, du déplacement de la salle Courbet et enfin d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur.

Lourd dossier, nécessitant une approche financière approfondie notamment en sollicitation d'aides de l'État et des collectivités supra.

Le permis de construire sera déposé dans quelques jours. Une réunion publique (déjà annoncée) sera proposée pour présentation/explication, et en tous cas septembre devrait être le début des travaux.

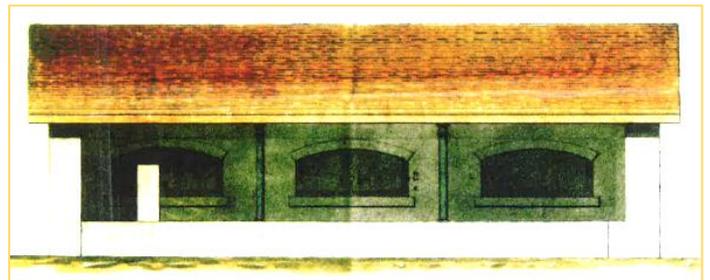
Ce dossier, comme les autres que nous portons, se veut une contribution à la lutte contre le réchauffement climatique et à la réussite du PLAN CLIMAT de notre intercommunalité.

À ce titre, malgré les difficultés, deux dossiers/projets devraient se préciser : la production communale d'électricité par photovoltaïsme et la renaturation de la cour d'école conjuguée à l'indispensable remise en ordre du square des Nounous et l'accessibilité PMR de l'école.

Deux projets vont faire l'objet de dépôts de permis de construire imminents : celui de la rénovation de la maison de la rue du Château par Habitat 25 (véritable serpent de mer) qui devrait apporter sept logements sociaux, un gîte et un espace patrimonial, tous deux communaux, et celui de la maison d'activités d'entrée du village par SEDIA.

Bien sûr en 2025, ce seront aussi des actions physiques sur le patrimoine : le château, si les services des Monuments Historiques sont conciliants, notre église (qui appartient à toutes et tous) dont l'entretien ne peut être négligé, le patrimoine naturel dont nous sommes dépositaires de la richesse.

Les travaux de voiries et d'éclairage public seront limités et définis par les budgets dédiés de la Communauté Urbaine GBM.



État initial (projet année 1870)



État actuel

On en parle, on en parle, la restauration du lavoir de la chaintre, lavoir en quasiment centre du village, mérite une action comme tant de villages le font.

Essayons de franchir le pas décisionnel.

Mais... nous reparlerons de tout cela ... !

Pierre CONTOZ, Maire

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

– Séance du 23 janvier 2025 –

Secrétaire de séance : Jacques TONNERRE

■ DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables délivrées : Néant

Permis de construire délivré

SCI Famille GROS, chemin des Granges
Création de 4 logements dans bâtiment existant

Déclarations d'intention d'aliéner (renonciation au droit
de préemption urbain)

Un appartement dans une copropriété, sur terrain de
488 m², en zone UB, rue du Comté de Montbéliard

Une maison, sur terrain de 808 m², en zone AU1m2, rue
de Rochefort

■ ACCUEIL DES MIGRANTS À LA MALATE

Une prochaine communication interviendra dans ces
pages, les bénévoles envisageant la création d'une as-
sociation qui pourrait être « MONTFAUCON SOLI-
DAIRE ». À suivre ...

Voir point de Catherine PARDONNET en page 4.

■ AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINAN- CIÈRES

Aide exceptionnelle en faveur du département de
Mayotte

Compte-tenu des immenses besoins, du grand désarroi
des populations, dans le cadre d'une démarche de l'as-
sociation des maires de France, le conseil attribue une
aide de 1 euro par habitant, via la Fondation de France.

Il est à noter que le Football-Club a attribué 500€ pour la
même opération de solidarité.

Communication de l'INSEE sur population au 1/1/2025

La population (statistique) applicable à la commune au
1^{er} janvier est de 1 654 habitants (+ 22).

■ AFFAIRES D'URBANISME - TRAVAUX

Restructuration salle d'accueil et bâtiment périscolaire

Le permis de construire est déposé. Dès qu'il sera déli-
vré, une présentation publique sera organisée.

L'équipe de maîtrise d'œuvre engage les études pour
consultation d'entreprises.

Projet HABITAT 25 de restauration-aménagement mai-
son 2, rue du Château

Le permis de construire doit être déposé sous peu.

Le conseil municipal s'est prononcé pour apporter sou-
tien financier à la création de sept logements sociaux
(140 000 €) et l'acquisition de deux espaces : gîte et ca-
veau patrimonial.

■ AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Attribution des crédits scolaires 2024-2025

Pour l'année scolaire en cours sont attribués :

- 9 549 € pour crédits affectés aux activités scolaires
(dont fournitures)
- 4 369 € pour crédit en faveur de la coopérative sco-
laire.

Subvention pour classes de découverte

Le conseil attribue 685€ (prise en charge du transport) en
faveur de deux classes qui se rendent deux jours au
BARBOUX en classes de découverte (nature).

■ AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Situation du dossier renaturation/désimperméabilisation
de la cour d'école, de restauration du square des Nou-
vons et accès PMR de l'école

Un travail de recherche de financement est en cours.

Une négociation est menée avec le maître d'œuvre afin
de scinder le projet en 2 ou 3 tranches en fonction des
aides obtenues.

Le groupe de travail engage la finalisation du projet.

Projet photovoltaïque : avis de l'ABF – Nouvelle hypo-
thèse

L'architecte des Bâtiments de France complexifie le pro-
jet, comme pour les projets privés au village.

Une hypothèse d'installation sur toiture sud des ateliers
municipaux est explorée.

Cette hypothèse permettrait le désamiantage de ladite
toiture.

Parallèlement, le groupe de travail approfondit les moda-
lités administratives et la pertinence financière du projet.

■ AFFAIRE D'INTERCOMMUNALITÉ

Croix patrimoniale de Morre- Participation communale

Les deux conseils municipaux s'étant mis d'accord, une
nouvelle croix a pu être remise en place.

Montant des travaux : 10 734 €

Aide Fondation du Patrimoine : 919 €

Aide de l'Association de l'Église de Montfaucon : 1 000 €

Part des deux communes : 4 707 € chacune.

Coûts définitifs des transferts de charge 2025

Au titre des transferts de charges de la commune vers la
Communauté Urbaine (CU), deux attributions de com-
pensation (AC) seront versées à celle-ci :

- En fonctionnement 28 823 €
- En investissement 68 542 €

Sommes identiques aux années précédentes.

Évolution des tarifs du service Aide Aux Communes de
la Communauté Urbaine

Du fait de l'inflation, ces tarifs augmentent de 1,3 % pour
2025, par décision du conseil communautaire.

VŒUX DE DOMINIQUE VOYNET

Samedi matin 11 janvier, Montfaucon a accueilli notre députée Dominique VOYNET, qui avait souhaité tenir sa cérémonie des vœux dans notre village.

L'assemblée comptait une centaine de personnes, dont quelques falcomontais, des élus locaux dont Anne VI-GNOT, présidente de Grand Besançon Métropole et Christian MOREL, vice-président de la Région.



Le Maire a d'abord ouvert la séance en rappelant la qualité de l'environnement du village et le civisme de ses habitants (Deux Mariannes du civisme en 2024).

Vinrent ensuite les vœux de la Députée qui développa trois thèmes :

- Le fonctionnement du Parlement dont les règles ne permettent pas un réel débat entre députés,
- La nécessité de dépasser les clivages partisans pour trouver les compromis nécessaires au déblocage de la situation actuelle,
- Ses priorités de travail pour 2025, notamment :
 - ✓ La gestion des forêts dont l'état de santé est très préoccupant,
 - ✓ La santé de nos rivières,
 - ✓ Le vieillissement de la population, avec une proposition faite à Montfaucon : organiser les 20 ans de la loi de Paulette GUINCHARD KUNSTLER créant l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et imaginer les évolutions souhaitables face au vieillissement.



La séance s'est poursuivie autour d'un buffet concocté par notre traiteur local Eduardo.

Vincent GIRARD, adjoint

CRASH D'UN BOMBARDIER AMÉRICAIN



Nous sommes le 19 janvier 1945, il est 15h45, le bombardier Marauder B-26G-10 appartenant au 441^{ème} escadron du groupement de bombardier américain, s'écrase sur les terres du village de Fontain (au Croc).

À son bord, six officiers perdent la vie pour notre libération.

Pour ces six militaires américains, un monument commémoratif a été érigé à l'emplacement précis du drame.

19 JANVIER 2025

80^{ème} anniversaire commémoratif à la hauteur du souvenir à conserver, du respect envers ces Américains, morts pour la France.

Pas moins de 300 personnes rassemblées, malgré un froid polaire.

Présent également l'ensemble des personnalités du monde économique de la région, soutenant l'initiative de l'association du mémorial américain de Fontain, présidée par Daniel DUCRET, assisté de son épouse Elizabeth.



Découverte du tableau par le colonel Nick RESSY de l'armée américaine

Discours, dépôts de gerbes par les officiers, hymne américain, Marseillaise, découverte du tableau explicatif du drame commémoré, ont marqué ce moment d'importance

Ne les oublions pas.

Jacques TONNERRE

PAROLE LIBRE DES ÉLU(E)S

MAIS QUE DEVIENNENT-ILS ?

Il y a 14 mois, notre village a ouvert ses portes à douze jeunes migrants mineurs isolés, logés à la Malate.

Aujourd'hui, cinq d'entre eux y sont encore hébergés. Après de longues luttes engagées par l'association SOLMIRÉ et un jugement au tribunal administratif en leur faveur, nombreux sont ceux qui ont pu enfin débiter une scolarité en lycée professionnel.

- Aboubacar souhaite intégrer un CAP en métallerie.
- Lassina vise un CAP en mécanique auto.
- Sam espère travailler dans le bâtiment.
- Moussa est en première année de CAP menuisier.
- Aboubacar vient de fêter ses 18 ans. Son avenir reste à inventer car les portes de l'école lui sont fermées.

Et ceux qui sont partis ? Où sont-ils ?

- Seydou, Durel et Herman reconnus mineurs sont pris en charge par le département. Tous trois se destinent aux métiers du bâtiment, Durel a débuté un CAP par alternance en électricité.
- Yacouba a été reconnu mineur en Seine-Saint-Denis.
- Mahmud et Musa, tous deux anglophones, sont partis en Hollande et en Angleterre.
- Fabio en attente de scolarisation, réside depuis peu à Adoma (foyer) à Besançon.

Toute l'équipe de bénévoles a choisi de s'investir auprès d'eux, par solidarité, tentant de leur offrir un cadre de vie non optimal, mais riche en relations, soutien scolaire, temps de présence, d'échanges, de loisirs... l'antidote à la violence sociale et sociétale de notre époque.

Le chemin restant à parcourir est immense et ambitieux. Nous avançons pas à pas, les accompagnant vers leur avenir bien conscients des difficultés à traverser.

Un immense MERCI à tous les bénévoles et au village de les avoir accueillis. Nous avons su nous installer dans cette aventure humaine, avec son lot de richesse, de difficultés et de doute.

« Le doute, ce n'est pas une limite, c'est le début d'une aventure ».

Catherine PARDONNET
Ver(t)s l'Avenir

UNE VIE ASSOCIATIVE TRÈS RICHE

En France, on estime à **1,4 million** le nombre d'associations actives et surtout à plus de **16 millions les bénévoles** qui œuvrent dans ce paysage associatif.

« **Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui** » est le moteur de ces bénévoles qui s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore l'éducation...

À MONTFAUCON, ce sont plus d'une vingtaine d'associations regroupant plus de 450 adhérents, entourées et animées par plus de 150 bénévoles : la vie associative villageoise est particulièrement vivante, renforçant le lien social entre les habitants.

Les associations donnent de l'âme et du dynamisme dans la vie du village.

Nos associations fourmillent de projets et organisent des événements de grande qualité : Marché des terroirs, Trail Solidaire, Festival EBULLI'SON et celui des Musiques Anciennes... mais aussi des animations originales du type distillation, marches des Cadichons, taille des arbres fruitiers, entretien des sentiers, repas solidaires...

Elles animent également, tout au long de l'année, des activités indispensables à la vie communale : bibliothèque, périscolaire, école de musique, mise en valeur du château médiéval et des fortifications, club du 3^{ème} âge, anciens combattants, football, gymnastique, marche nordique, ...

À leurs côtés, notre commune intervient comme facilitateur de projets, mettant à disposition les moyens matériels et humains, en plus des subventions annuelles... et des élus pleinement impliqués également.

Grand merci à ces très nombreux bénévoles investis dans la vie associative de MONTFAUCON.

Alain RICHARD

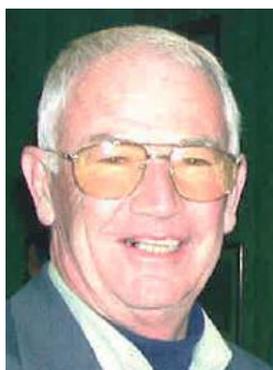
« Expérience et ambition pour vivre ensemble »

RENE REDOUTEY, UN EXEMPLE, NOUS A QUITTÉS

Bien sûr, on le savait malade, mais un décès est toujours un déchirement, notamment pour Christiana son épouse.

Décédé quelques minutes avant le changement d'année, à l'âge de 86 ans, René REDOUTEY aura laissé de belles traces dans notre village où il s'est installé en 1998.

Originaire du Valdahon, aîné d'une grande famille, la vie de René aura été marquée par des étapes qu'il faut connaître : son adolescence, ses premières études, son



service militaire de longs mois en Algérie, sa reprise des études supérieures tout en travaillant, sa carrière dans une importante société de sidérurgie...

En 2001, sollicité par le maire actuel, René REDOUTEY deviendra conseiller municipal, pour un mandat, avec délégation aux travaux. Dans cette fonction, il apportera toute la mesure de ses qualités et capacités.

Parallèlement, il donna, avec Christiana, au sein de trois associations locales : Le Château, Les Montfaucon de France et Le Festival de Musiques Anciennes.

Ses cendres reposent en notre cimetière, la commune peut en être fière.

Le conseil municipal, les associations et la communauté villageoise renouvellent des condoléances attristées à son épouse, à sa famille.

JOURNÉE DES AÎNÉ(E)S RÉUSSIE

C'est un rendez-vous qui compte pour celles et ceux qui participent.

Cette année, quelques couples nouveaux, mais pas que des couples ... ont plus qu'apprécié.

Hélas, quelques regrets concernant les défections de dernière minute, du fait du début de la pandémie grip-pale.



Comme d'habitude, de superbes tables sont dressées et décorées par des mains expertes.



À chaque table, du plaisir, de la bonne humeur, on fait quelque fois connaissance, on discute, on échange ...

Et bien sûr, on apprécie le repas de qualité préparé par nos fournisseurs locaux, et les élus et élus au service apprécient beaucoup les convives qui se rendent utiles, merci.



Les deux musiciens retenus ont été à la hauteur de l'attente.



Quel que soit l'âge... on tourne et on retourne sur la piste. Au moment de quitter l'après-midi, la nuit tombait, on entendait : « c'était vraiment un après-midi grand cru... » Et parmi nos convives, certains se donnaient déjà rendez-vous pour le repas-distillation du lendemain !!!

Commission « Bien Vivre, Bien Vieillir Ensemble »

DISTILLATION AUX VERGERS

Cette année, l'association des VERGERS s'est organisée sur deux jours, dès 6h du matin et malgré le froid, pour mettre en marche l'alambic communal avec cuve, tonneaux de fruits, paille, bois... mais aussi les saucisses de Montfaucon cuites au milieu des effluves de fruits distillés... avant d'accompagner un délicieux gratin suivi du fromage et des galettes.



Plus de 60 personnes inscrites pour cet événement ont été accueillies avec un vin chaud, partagé et dégusté devant la « gnole » qui coulait tranquillement, et ont trouvé place dans un contexte tellement convivial sous la mairie.



Quelle belle manifestation aussi sympathique qu'originale... et remarquablement organisée.

A. R.

UN PROJET INNOVANT, UNE BELLE RÉUSSITE

À la MFR (Maison Familiale Rurale) de Morre, il y a du nouveau !

Accueillie par Cathy SCHULTZ (directrice) et Sébastien VEJUX (moniteur), j'ai eu le plaisir de découvrir « la ressourcerie » de la MFR.

Le projet a non seulement été réfléchi avec les élèves BTS commerce et la filière SAPAT (Service Aux Personnes et Aux Territoires), en partenariat avec le SYBERT (organisme qui traite nos déchets), mais les élèves ont été acteurs du début à la fin.

Tout d'abord en amont, lors de visites de ressourceries, de demandes de devis, puis dans l'aménagement des locaux et aujourd'hui dans la vente.

C'est un véritable magasin équipé d'un terminal bancaire avec carte sans contact... Ils en sont très fiers !

La ressourcerie collecte des vêtements enfants et adultes dont vous souhaitez vous débarrasser pour les revendre sans but lucratif, chaque pièce étant revendue un euro.



Le magasin est ouvert du lundi au jeudi, de 17h30 à 18h30, durant les périodes scolaires pour la vente ou la réception des dons.

Il est également possible de contacter la MFR pour déposer vos dons sur rdv.

« Nous voulions sensibiliser les élèves et les citoyens sur le don, le réemploi et l'économie circulaire. On n'a pas pour but de " faire de l'argent " .

En fin d'année, les élèves seront décisionnaires du petit budget récolté et feront une sortie. Nous sommes typiquement dans une démarche écoresponsable.

Si les élèves changent un minimum leurs habitudes de consommation, c'est gagné !

Ce sont des petites graines qu'on plante. C'est à nous de leur montrer une autre voie. Ils décideront eux-mêmes du citoyen qu'ils souhaitent devenir » explique la directrice.

Autre projet à venir : une journée vide grenier le 12 avril 2025 à la MFR.

Vous pouvez réserver votre emplacement dès maintenant en contactant la MFR au 03 81 81 33 14.

A la MFR, l'enthousiasme et les réalisations sont belles à voir...n'hésitez pas à pousser la porte !

Catherine Pardonnet

LES VŒUX MUNICIPAUX : UNE TRADITION

Le moment où le conseil municipal rencontre les habitants disponibles, les représentants des administrations, et quelques grands élus, pour échanger de bons vœux est une tradition bien ancrée.

2025 n'a pas failli.

Toujours un diaporama bien préparé, cette année un remarquable film prêté par la Communauté de Communes Sancey-Belleherbe et l'allocution du maire comme de bien entendu.



La présence de Arnaud MARTHEY, ami de beaucoup, maire de Baume-les-Dames et Conseiller Régional a été appréciée.

DU CONSEIL MUNICIPAL ... À LA SCÈNE

Dimanche 19 janvier, notre concitoyen Guillaume ALDEBERT donnait un nouveau concert « Heldebert » sur la scène de Micropolis ... avec le succès habituel... 4 000 spectateurs.

La presse locale du lendemain rapporte bien sûr l'événement, mais elle rapporte aussi un événement qui nous concerne au plus près.

Sur scène, faisant un « tabac » devant les 4 000 spectateurs, (c'est la presse qui l'écrit !) notre conseillère municipale Anne-Marie POTY a été la super-mamie du spectacle !!! Des vidéos circulent....



Tata Anne-Marie, super-mamie... Quand on vous relate régulièrement que Montfaucon est terre de vedettes !

CHEMINS RURAUX : ENTRETIEN ET RESPONSABILITÉ

Le code rural nous dit qu'il n'existe pas d'obligations d'entretien des chemins ruraux, contrairement à celui des voies communales.

Cependant, en vertu de l'article L.165-5 du code rural et de la pêche maritime, le maire doit assurer la sécurité de la circulation des usagers.

Le chemin des PIGNOTS en est un. Ce chemin relie le chemin de VAULDRAY (bois des jonquilles) au chemin du MONT.



L'entretien de ce chemin est important pour permettre :

- aux secours de pouvoir circuler et sauver des vies.
- aux promeneurs, trailers, vététistes et cavaliers de faciliter leur passage.
- aux chasseurs de maintenir un équilibre cynégétique.
- aux usagers, quels qu'ils soient, de leur garantir la sécurité.

Ce sont les chantiers départementaux pour l'emploi et l'insertion (CDEI) qui ont réalisé ce travail. Cette structure accompagne des personnes éloignées de la vie professionnelle, en difficulté sociale.



Le côté social de ce chantier est un atout pour notre société, réinsérer des travailleurs, les remettre en selle, tout en leur donnant confiance, ce qui leur manque souvent. C'est pourquoi les collectivités territoriales sont aussi là pour soutenir ce genre de structures en leur proposant du travail rémunéré.

M-L LAITHIER

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ AU VILLAGE, SOUS L'ÉGIDE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES

L'art de rassembler deux morceaux de tissu n'est pas nouveau.

Il y a 6 000 ans, voire plus, les hommes préhistoriques, tout de poils vêtus, avaient déjà imaginé la façon de rassembler plusieurs morceaux de peaux de bêtes, avec une aiguille... en os. Eh oui !

Six millénaires plus loin...

Des innovations, certes, mais pas renversantes, il y a toujours l'aiguille (en métal) et le fil, avec en plus la machine... Singer...

À l'initiative de Caroline FRANGIONE, habitante de Montfaucon, et sous l'égide de l'association des familles, le club de couture voit le jour.

Avec plusieurs objectifs, l'entraide, la découverte, le plaisir de réaliser en commun ce que l'on aime faire seule chez soi.

- Caroline, je crois que votre métier est celui de pharmacienne, quel a été le chemin vers la couture ?

- Ma fille, lors des TAP, a pratiqué la couture avec Martine, elle était super emballée, ma mère lui a donné une machine, nous avons pris des cours, mais j'étais rapidement limitée.

Alors, j'ai passé un CAP, ce qui m'a conduite à proposer la création d'un club de couture. Je dois dire que j'avais envie de faire ce moment de détente avec des copines. C'est fait.

- Êtes-vous satisfaite de vos « élèves » Montfalconaises ?



- Tout est dans la détente, la simplicité, nous réalisons des objets en couture, si c'est mal nous recommençons.

- Les dames du club sont-elles toutes de Montfaucon ?

- Non il y a une dame de Saint-Vit, une autre de Pin, et une collègue de Baume-les-Dames.

- Quelle est la fréquence de vos rencontres ?

- Nous avons décidé de nous retrouver une fois par mois, de 19h à 22h ; pour l'instant, nous verrons l'an prochain s'il convient de changer.

Très belle initiative Caroline.

Jacques TONNERRE

CLEMENT NÉRON, PHOTOGRAPHE ANIMALIER A L'HONNEUR

Quelle surprise de découvrir en pleine page deux de la revue de GRAND BESANCON MÉTROPOLE, une remarquable photo d'une chouette effraie des clochers, le texte le dit, « prise à Montfaucon »... née dans notre clocher peut-être.



Et complément de surprise, l'auteur de cette photo n'est autre que Clément NÉRON, qui s'affirme dans la spécialité.

Si Clément a quitté Montfaucon, ses grands-parents, Lucien et Michèle, sont toujours des nôtres.

En tout cas, félicitations à Clément... et pourquoi pas... une prochaine exposition de ses œuvres.

P. C.

INFOS DIVERSES

AUTORISATION À PÉNÉTRER DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Il est porté à connaissance de la population, que par arrêté 25-2024-12-20-00010, Monsieur le Préfet du Doubs, autorise les agents de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, mais aussi tous ceux à qui cette direction aura délégué ses droits, à pénétrer dans les propriétés closes ou non closes en vue d'exécuter des opérations nécessaires aux études scientifiques, dont recensement en matière de patrimoine naturel, notamment faune-flore.

L'arrêté est affiché en mairie.

Il peut être obtenu auprès du secrétariat de mairie.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

18/12 : Patrick GLEIZES, 66 ans

31/12 : René REDOUTEY, 86 ans

07/01 : Dominique JOLIBOIS, 73 ans

07/01 : Nicole ALPY née GUILLAUMEY, 79 ans

MONTFAUCON SITE MILITAIRE

Le site militaire de notre village est des plus connus. Avec ses fortifications, vestiges des guerres successives, notamment celles, œuvres de SERRE DE RIVIERE, objet de toutes les attentions de l'association AVALFORT, mais aussi et surtout avec le fort Voirol et ses antennes, fort toujours en service.



Le stationnement impressionnant en cœur de village, amenant beaucoup à se questionner, pour la 2^{ème} année consécutive d'un détachement de l'École Militaire de Bourges, confirma cette situation encore stratégique.

AGENDA DU MOIS

▪ **Judi 6 février** **R.A.M.**

De 9h30 à 11h30, salle Courbet : découverte des sons

▪ **Samedi 8 février** **FCMMGV**

Les U16 R2 reçoivent Besançon Foot

À partir de 20h, salle d'accueil, choucroute du Pili Pili.

Inscriptions au 06 59 59 27 72

▪ **Judi 13 février** **Ludothèque – La Toupie**

De 10h30 à 12h, salle Courbet : « le moyen âge »

▪ **Dimanche 16 février** **FCMMGV**

Les seniors A reçoivent Besançon Foot

▪ **Vendredi 21 février** **Association des Familles**

À 19h, salle Courbet, assemblée générale

▪ **Judi 27 février** **Ludothèque – La Toupie**

De 10h30 à 12h, salle Courbet : « le moyen âge »

▪ **Samedi 22 février** **FCMMGV**

Les U16 R2 reçoivent Lure

▪ **Du 24 au 28 février** **FCMMGV**

Stage de futsal à Gennes. Inscriptions au 06 35 28 53 42

INFORMATIONS MAIRIE

Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h

Le mercredi soir de 17 h à 19 h

Le samedi matin de 9 h à 12 h

Allo « Mairie urgence » : 06.08.80.41.87

Téléphone : 03.81.81.45.71

Courriel : mairie@montfaucon25.fr

Site : www.montfaucon25.fr

Montfaucon Infos



Directeur de publication : P. Contoz

Responsable de rédaction : J. Tonnerre

Équipe de rédaction : J. Tonnerre, S. Brendel

Membres extérieurs : Ch. Midali, J-C Queuche

Crédit photos : P. Contoz, T. Frangione, V. Girard, M-L Laitier, C. Pardonnnet, C. Néron, J-C Queuche, A. Richard,

Imprimé et diffusé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique